

*Corpus esse idem quod ex Maria Virgine natum est tam directè assertere auditus fuerat.* On trouve à la vérité ces expressions, poursuit le même Auteur, dans plusieurs anciens Peres; mais ou l'on ne sçavoit pas ces passages en ce siecle, ou l'on n'y faisoit pas d'attention. *Id quidem antea ex Patribus tradiderant non pauci; sed ignota erant illo ævo, aut certè non observata eorum hac de re testimonia.* C'est pourquoi Paschase (c'est encore le P. Mabillon dont je copie les termes) aiant enseigné ceci avec tant d'assurance dans son livre, quelques gens sçavans & celebres attaquèrent son opinion. *Quapropter cum Paschasius in libro suo tam fidenter & asseveranter illud docuisset; hujus rei novitate, ut sibi videbatur, commoti sunt quidam viri docti haud incelebres, qui scriptis editis hanc ejus sententiam acriter impugnarunt.* Paschase la défendoit par un passage de Saint Ambroise, tiré du Livre des Mysteres, d'où il concluait, que le Sacrement de l'Eucharistie étoit la Chair de JESUS-CHRIST même, née de Marie, crucifiée & resuscitée. Cette expression aiant été publiée, déplut à Raban, à Ratramne, & à un Anonyme du temps de Paschase, & dans le siecle suivant à Eriger. Ils crurent que Paschase s'écartoit des manieres de parler de Saint Augustin & de Saint Jérôme, qui disoient que le Corps de JESUS-CHRIST se pouvoit prendre en deux ou en trois manieres; & ils ne purent approuver ces manieres de parler. Leur dispute n'étoit point sur la presence réelle qu'ils reconnoissoient aussi bien que Paschase, mais simplement sur la maniere de s'exprimer. Paschase soutenoit que non seulement le Corps de JESUS-CHRIST étoit vraiment dans l'Eucharistie, mais encore qu'on devoit dire qu'il n'y avoit aucune difference entre l'un & l'autre; & les autres au contraire, à qui cette expression paroissoit trop forte, & marquer qu'il n'y avoit point de figure dans l'Eucharistie, mais que les especes exterieures étoient le Corps même de JESUS-CHRIST, ne pouvoient l'approuver. Ainsi l'état de la question entre eux n'étoit point si le Corps de JESUS-CHRIST est véritablement & réellement dans l'Eucharistie, mais si l'on devoit dire qu'il y étoit de la même maniere qu'il étoit né, crucifié & resuscité; s'il y étoit sans voiles & sans figure; si ce qu'on voyoit, & ce qu'on touchoit, ces especes exterieures étoient le Corps & le Sang de JESUS-CHRIST. Paschase reconnoissoit à la vérité dans l'Eucharistie, la figure aussi bien que les autres reconnoissoient la presence réelle; mais ses adversaires lui imputoient de nier la figure, & il croioit que ses adversaires ne reconnoissoient pas la presence, ou du moins y donnoient atteinte. Ainsi toute la contestation qui étoit en-

tre-eux, étoit sur des expressions, & faute de se bien entendre.

Le premier qui s'éleva contre Paschase, est un Auteur anonyme dont le P. Mabillon a trouvé l'Ouvrage dans un Manuscrit de Gemblours, à la fin du Traité d'Eriger, intitulé, *Dicta cujusdam sapientis de Corpore & Sanguine Domini adversus Ratbertum.* Cet Anonyme dit, que comme tous les Fideles sont obligés de croire & de confesser que le Corps & le Sang de JESUS-CHRIST sont une même chair, de même du pain feait la vraie Chair, & du vin le vrai Sang de JESUS-CHRIST, par la Consecration & par la vertu du Saint-Esprit. Il combat néanmoins l'expression de Paschase, *Quod non sit alia Caro Christi quam nata est de Maria, & passa in Cruce, & resurrexit de sepulchro; & il dit qu'elle lui paroît toute nouvelle, qu'il ne l'a jamais lûe ni entendue, & qu'il s'étonne que Saint Ambroise s'en soit servi. Il lui oppose Saint Augustin, par lequel il prouve que l'on ne mange pas avec les dents la Chair de JESUS-CHRIST comme elle étoit ou sur la Croix, ou comme elle est après la Resurrection. Mais pour accorder Saint Ambroise avec Saint Augustin, il dit que le Corps de JESUS-CHRIST dans l'Eucharistie n'est pas différent naturellement, mais spécialement du Corps de JESUS-CHRIST né de la Vierge: c'est à dire que réellement, il est le même, quoique dans un autre état, sous une autre forme, sous les apparences du pain & du vin. Cet Auteur étoit tellement persuadé que Paschase croioit que la Chair de JESUS-CHRIST étoit de la même maniere & aussi visiblement dans l'Eucharistie, que sur la Croix, qu'il l'accusoit d'avoir dit que toutes fois & quantes que l'on celebre la Messe, JESUS-CHRIST souffroit comme il avoit souffert sur la Croix. Le P. Mabillon prétend que ce Livre anonyme est la Lettre de Raban à Egilon; mais il n'en a pas de preuve bien certaine. Le Titre est différent, & le Traité n'est point composé en forme de Lettre; ainsi je le croirois plutôt différent. Quoi qu'il en soit, on ne peut douter que Raban n'ait aussi trouvé à redire aux expressions de Paschase. Car outre l'autorité d'Eriger, qui le joint à Ratramne, comme un Adversaire de Paschase, Raban même dans la Lettre adressée à Heribald, parle en ces termes: *Quelques-uns, dit-il, qui n'ont pas des sentimens véritables sur le Sacrement du Corps & du Sang, ont dit que ce même Corps & ce même Sang de JESUS-CHRIST, qui est né de la Vierge, & dans lequel JESUS-CHRIST a souffert sur la Croix; est le même que l'on prend sur l'Autel: & nous nous sommes opposés à cette opinion autant qu'il nous a été possible dans la Lettre à l'Abbé Egilon, où nous avons enseigné ce qu'on doit croire du Corps même. Il est vrai que ces mots, Idem esse quod sumitur in**

*Etat de la question entre Paschase & ses adversaires.*

*Premier Auteur Anonyme Adversaire de Paschase.*